RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE TERRITORIALE DE BASTIA ET DE LA HAUTE-CORSE

Monsieur Le Président du Conseil Exécutif
Collectivité Territoriale de Corse
Hôtel de Région
22 cours Grandval – BP 215
20187 AJACCIO Cedex 1

Nos Réfs./JD/PA/PV/18/ 28 MAI 2018 002892

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 21 mars 2018, vous m'avez sollicité afin de connaitre mon avis sur la cession de la parcelle cadastrée AE31, localisée sur la commune de Lucciana, appartenant à la concession aéroportuaire de Bastia-Poretta.

Aussi, et compte tenu de son implantation disjointe du périmètre concédé et de son classement en zone agricole dans le plan local d'urbanisme de cette localité, j'émets un avis favorable à la vente de ce terrain avec un produit de cession au bénéfice de cette concession.

Je vous prie de croire, **Monsieur le Président**, à l'assurance de mes sentiments les plus respectueux.

Jean DOMINICI

HÔTEL CONSULAIRE • NOUVEAU PORT • 20293 BASTIA CEDEX • TÉL.: 04 95 54 44 44 - FAX: 04 95 54 44 45 • www.ccihc.fr